

Remarques:

Les cellules vertes doivent être complétées par le PCP. Veuillez soumettre la valeur des dépenses prévues plutôt que d'utiliser les données budgétaires.

Les données pour la période de 2014 à 2016 ont été pré-remplies par le Secrétariat du CPE en fonction des informations recueillies à partir de documents publics disponibles. Les données pour la période de 2017 à 2020 (cellules vertes) doivent être remplies par le PCP.

Les cellules jaunes se remplissent automatiquement lorsque les cellules vertes sont remplies. Les cellules jaunes ne peuvent pas être éditées.

Non applicable car le CPE n'a pas vérifié les données sur le financement de l'éducation selon le type de dépenses (dépenses en capital et dépenses courantes) pour les exercices financiers se déroulant en 2019, 2020 et 2021.

\* Les valeurs réelles pour 2015 sont basées sur une estimation précoce en utilisant le taux d'évolution historique de 2016.

Annonce de contribution de la RÉPUBLIQUE DU CONGO pour la période 2017-2020

	2017	2018	2019	2020
Dépenses publiques courantes consacrées à l'éducation (en % des dépenses publiques courantes excluant le service de la dette)	23.0%	26.4%	25.8%	25.8%

Pays :	RÉPUBLIQUE DU CONGO		Valeurs prévues et valeurs réelles pour les années antérieures et l'année en cours						Valeurs cibles pour la période de reconstitution des ressources				SOURCE/COMMENTAIRES
	Franc CFA		2014		2015*		2016		2017	2018	2019	2020	
Dette totale (unité):			prévu	réel	prévu	réel	prévu	réel					
Total des dépenses publiques	<b>Total des dépenses publiques (courantes et capital, excluant le service de la dette)</b>			3,633,062,625,059	3,203,773,862,005	2,725,043,000,000		2,585,250,000,000	1,409,537,000,000	1,123,629,000,000	1,132,900,000,000	1,175,900,000,000	
	Total des dépenses publiques courantes (incluant les paiements du service de la dette)			1,153,085,625,059	1,105,573,231,574	1,035,010,000,000		1,097,328,000,000	1,061,000,000,000	1,005,629,000,000	1,019,900,000,000	1,043,900,000,000	
	Total des dépenses publiques en capital			2,494,811,000,000	2,113,203,886,431	1,705,146,000,000		1,510,547,000,000	437,537,000,000	264,000,000,000	243,000,000,000	244,000,000,000	
	intérêts et service de la dette			14,834,000,000	15,003,256,000	15,115,000,000		22,625,000,000	89,000,000,000	146,000,000,000	130,000,000,000	112,000,000,000	
Dépenses publiques consacrées à l'éducation	<b>Dépenses publiques consacrées à l'éducation (courantes et en capital)</b>			430,756,191,235	281,586,963,310	235,188,956,430		290,261,782,879	266,942,485,355	252,090,622,974	253,619,296,844	264,628,780,561	
	Dépenses publiques courantes consacrées à l'éducation					169,923,956,430		200,586,782,879	223,299,885,355	227,169,622,974	229,944,285,481	240,856,341,168	
	Dépenses publiques en capital consacrées à l'éducation					65,265,000,000		89,677,000,000	43,643,000,000	24,921,000,000	23,675,011,363	21,772,439,396	
	Dépenses publiques courantes et en capital consacrées à l'éducation (en % du total des dépenses publiques)			11.9%	8.8%	8.6%		11.2%	18.9%	22.4%	22.4%	22.5%	
Dépenses publiques consacrées à l'éducation (en % des dépenses publiques courantes et en capital)	Dépenses publiques courantes consacrées à l'éducation (en % des dépenses publiques courantes, excluant le service de la dette)					16.7%		18.7%	23.0%	26.4%	25.8%	25.8%	
	Dépenses publiques en capital consacrées à l'éducation (en % des dépenses publiques en capital)					3.8%		5.9%	10.0%	9.4%	9.7%	9.7%	
	Dépenses publiques courantes et en capital consacrées à l'éducation (en % des dépenses publiques en capital)												
	Dépenses publiques courantes et en capital consacrées à l'éducation (en % des dépenses publiques courantes et en capital)												
<b>Veillez décrire comment le périmètre des dépenses consacrées à l'éducation a été défini lors de la réalisation de ce module [c'est-à-dire ce qui est inclus et exclu dans les dépenses d'éducation]. Veuillez porter un intérêt particulier aux questions suivantes :</b>													
1. a. Énumérez les ministères compétents qui sont les principaux responsables des services publics en matière d'éducation (p. ex. ministère de l'Éducation de base, Ministère de l'Enseignement supérieur, Ministère de la jeunesse et des sports, etc.)													
Les ministères compétents en matière d'éducation sont: Ministère de l'Enseignement Supérieur, Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation, Ministère de l'Enseignement Technique, Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi, Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technique, Ministère des Sports et de l'Éducation Physique, Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique													
b. Décrivez les dépenses non liées à l'éducation dans le budget des ministères énumérés à la rubrique 1a.													
NON RENSEIGNE													
c. Décrivez les dépenses d'éducation en dehors du budget des ministères compétents énumérés à la rubrique 1a. Veuillez également indiquer à partir de quels ministères ces dépenses sont extraites (p. ex. ministère de la Santé, ministère du Développement social).													
Les collectivités, à savoir les conseils départementaux et municipaux prévoient dans leurs programmes d'actions des interventions dans le cadre de l'éducation (p.ex. les constructions de salles de classes et équipement des structures scolaires). Leurs inscriptions sont dans le budget du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation.													
2. Les dépenses non salariales pour le personnel employé dans le secteur de l'éducation (p. ex. les pensions) sont-elles incluses dans les budgets des ministères concernés listés en 1a ? Si NON, veuillez indiquer quel ministère est responsable du paiement des dépenses non salariales et préciser si elles sont incluses dans la valeur des dépenses d'éducation indiquées ci-dessus.													
Les pensions sont prises en charge par les ministères en charge de la sécurité sociale													
3. Toutes les dépenses sous fédérales en matière d'éducation (p. ex. au niveau des États, des provinces et des collectivités locales) sont-elles incluses dans les chiffres des dépenses indiqués ci-dessus ? Si NON, veuillez indiquer si vous avez des estimations sur le volume de ces dépenses.													
NON RENSEIGNE													